

académie
Bordeaux



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Landes

éducation
nationale



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE DOSSIER DE RENTREE

2016-2017



LE DEPARTEMENT DES LANDES EN CHIFFRES

Effectifs
Résultats
Orientation

pages 2 à 7

LES MOYENS ENGAGES

Moyens en personnels
Scolarisation des moins de trois ans
Dispositif Plus de maîtres que de classes

pages 8 à 11

ADAPTATION SCOLAIRE ET SCOLARISATION DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP

pages 12 à 14

3- LES GRANDS DOSSIERS EDUCATIFS DE LA RENTREE

Mesures de sécurité
Dossiers nationaux
Autres priorités départementales

pages 15 à 19

LE DEPARTEMENT DES LANDES EN CHIFFRES

I. EFFECTIFS 2016

PUBLIC

1. EFFECTIFS ELEVES

1^{er} degré : 344 écoles

	Constat rentrée 2013	Constat rentrée 2014	Constat rentrée 2015	Prévisions rentrée 2016
Écoles	33 468	33 493	33 431	33 689

2nd degré : 38 collèges - 8 lycées professionnels - 7 lycées généraux et technologiques - 1 EREA

	Constat rentrée 2013	Constat rentrée 2014	Constat rentrée 2015	Prévisions rentrée 2016
Collèges+ SEGPA	17 016	16 832	16 790	16 762
LP + SEP+EREA	3 109	3 196	3 219	3 231
Lycées (hors Jean Sarrailh)	6 437	6 680	7 089	7 324
BTS	801	783	776	774
TOTAL	27 363	27 491	27874	28 091

2. EFFECTIFS ENSEIGNANTS

1 838 enseignants 1^{er} degré.

2 340 enseignants 2nd degré.

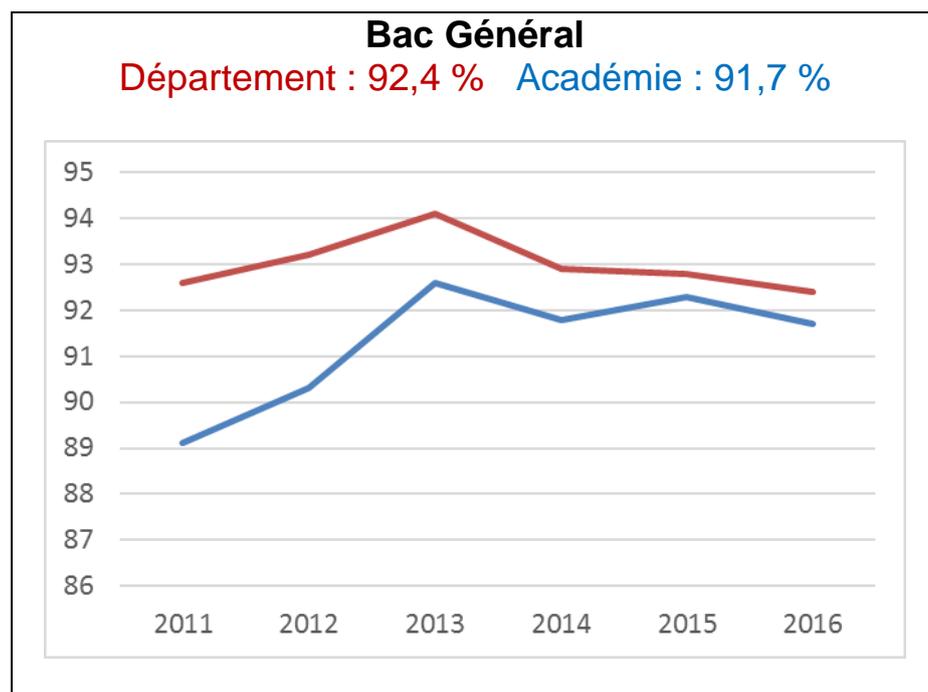
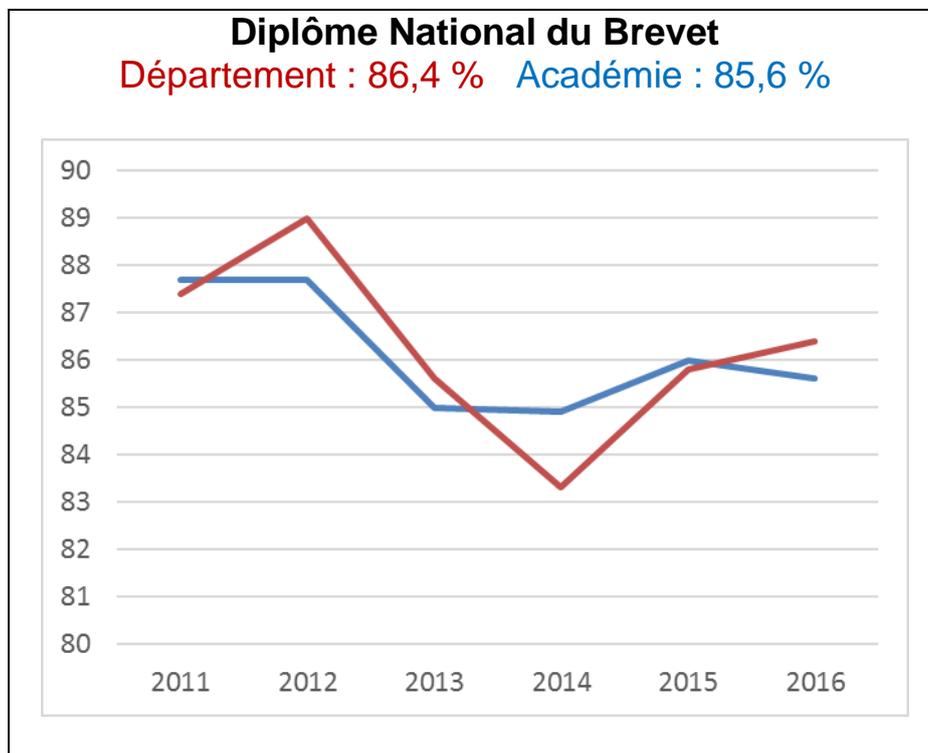
PRIVÉ

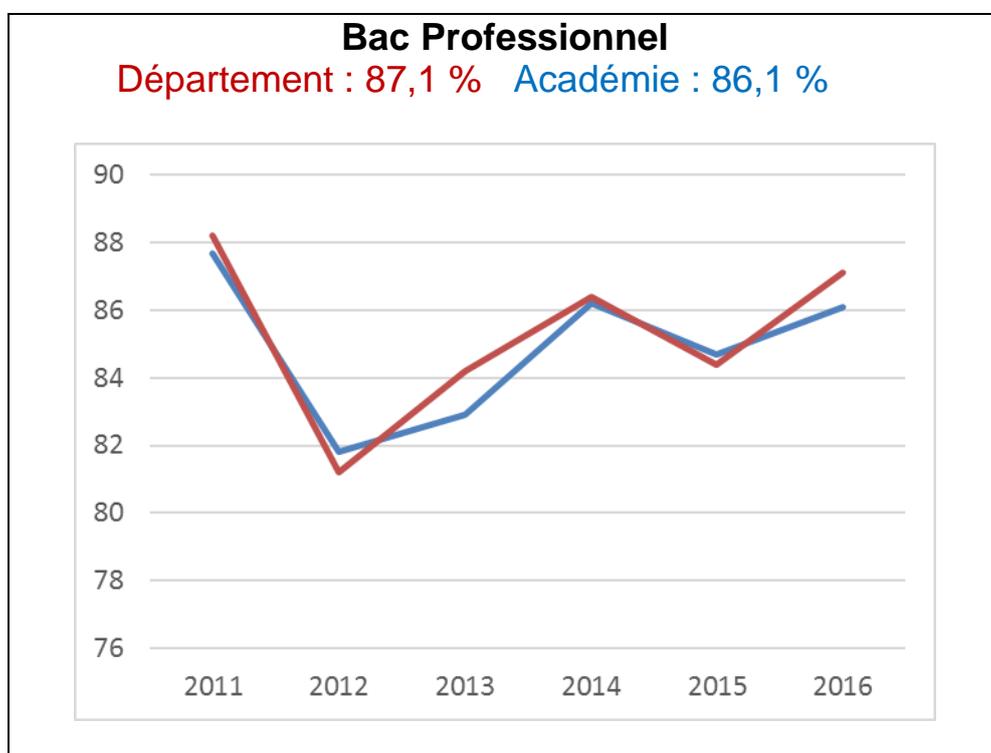
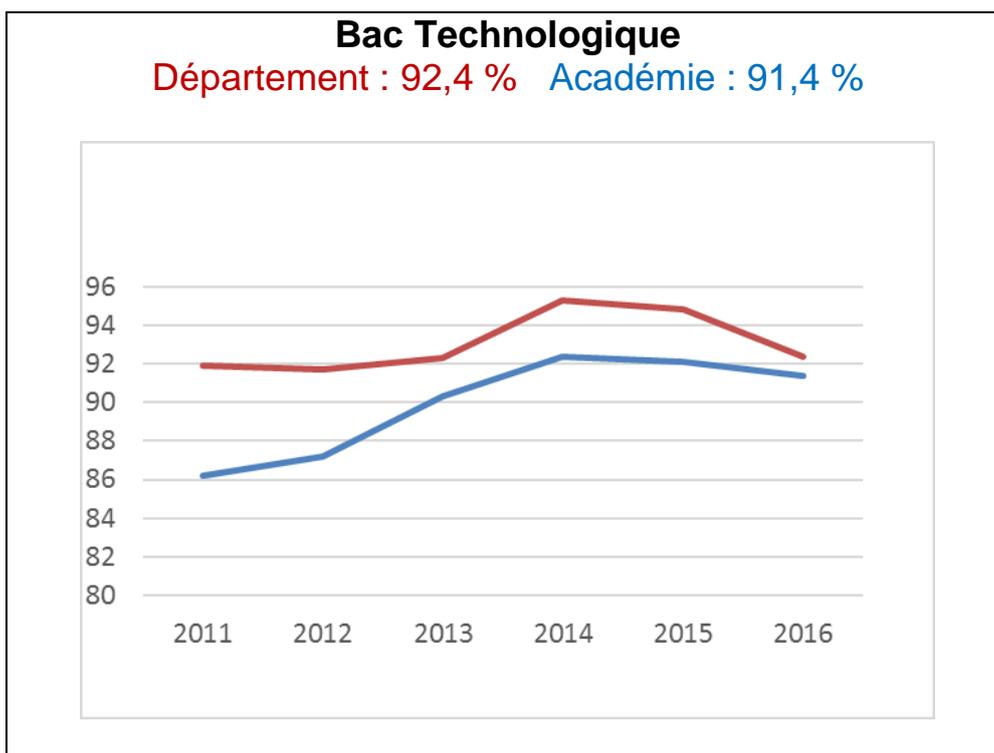
18 écoles privées sous contrat scolarisant 2534 élèves (constat 2015)

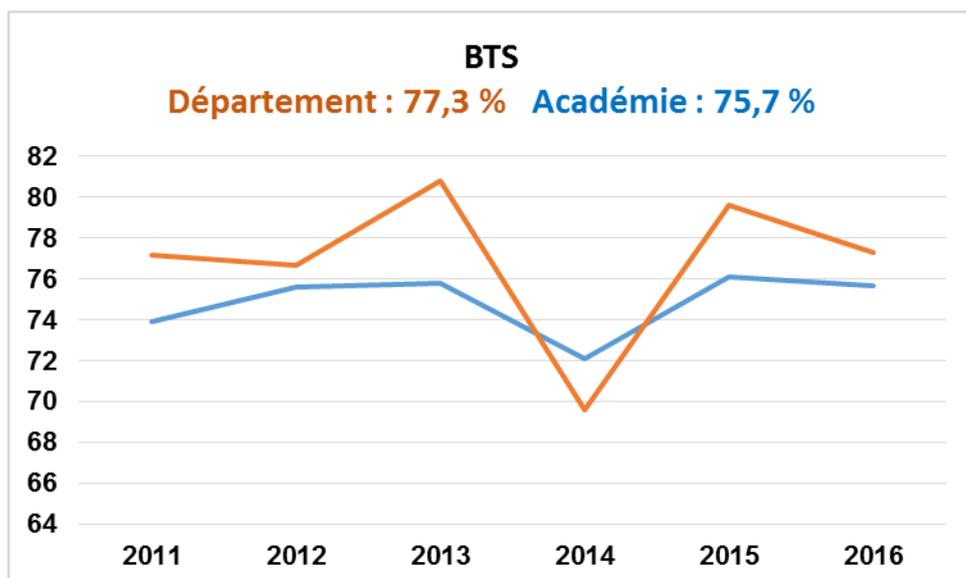
7 collèges privés sous contrat - **2 lycées généraux et technologiques** sous contrat -

3 lycées professionnels sous contrat scolarisant 3043 élèves (constat 2015).

II. RESULTATS AUX EXAMENS







III. ORIENTATION

Evolution du taux de redoublement en 6^{ème} dans les Landes

Un taux de redoublement (0,9 %) qui tend vers le zéro.

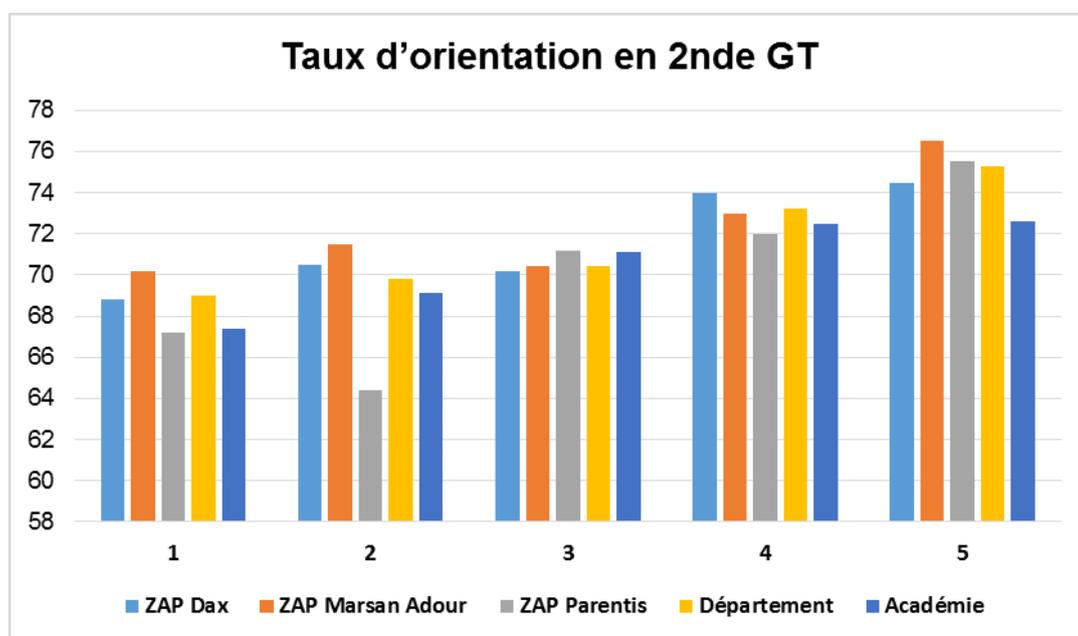
- Académie : 1,2 %
- Département : 0,9 %
- ZAP Marsan – Adour : 0,8 %
- ZAP Parentis : 1,4 %
- ZAP Dax : 0,7 %

Evolution du taux de redoublement en 2nde dans les Landes

Département : 4,5 % Académie : 5,5 %

- Un taux d'orientation en seconde GT régulièrement en hausse
- Un taux de réussite en seconde GT constant
- Un taux d'orientation en 1^{ère}GT amélioré

Taux d'orientation en 2nde GT



Les Moyens engagés

I. Moyens en personnels pour l'année 2015/2016

Dans le premier degré, 32 postes

Dans le second degré, 34 postes

→ **Des Moyens qui permettent d'une manière générale de :**

- Accompagner l'évolution de la démographie scolaire là où elle progresse
- Favoriser la plus grande réussite des élèves de l'éducation prioritaire et des territoires de la politique de la ville
- Améliorer la scolarisation et l'inclusion des élèves en situation de handicap

→ **Des Moyens qui permettent plus spécifiquement dans le premier degré de :**

- renforcer le potentiel de remplacement
- De maintenir les écoles en milieu rural fragilisé,
- Accroître le potentiel RASED et renforcer l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap
- Améliorer la scolarisation des enfants de moins de trois ans et développer les dispositifs PDMQC (cf évolution ci-après)

→ **Des Moyens qui permettent plus spécifiquement dans le second degré de :**

- Accompagner la réforme du collège dans toutes ses composantes
- Soutenir la démographie scolaire en lycée général et technologique en particulier
- Privilégier les établissements relevant de l'EP ou de territoires fragiles

II. Scolarisation des enfants de moins de trois ans dans le département

Quelques données générales sur la maternelle dans le département des Landes

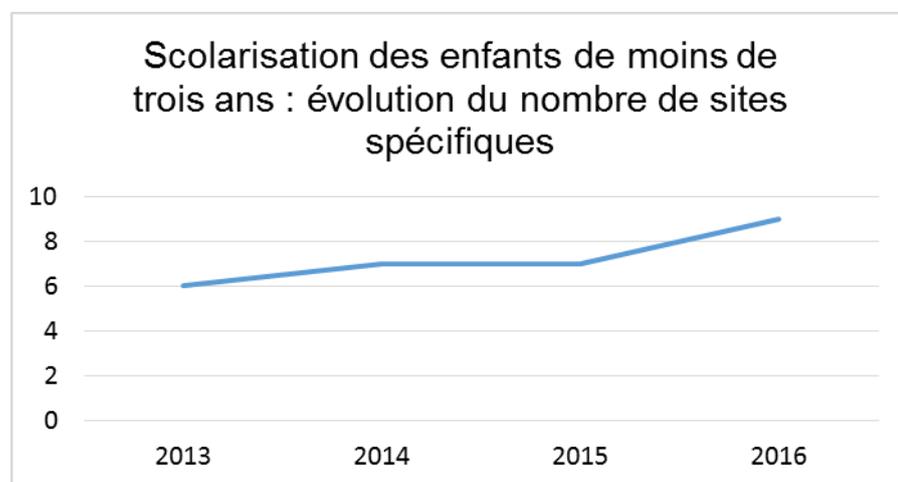
Objectif de la politique éducative nationale, l'accueil des enfants de 2 ans s'est accru à la rentrée 2013 après dix ans de forte baisse, faisant remonter le taux national à 11,8 %. A terme, la cible de 30 % dans les zones prioritaires est visée par la loi de refondation.

Constat rentrée 2012	189	4.49 %
Constat rentrée 2013	314	7.72 %
Constat rentrée 2014	219	5.35 %
Janvier 2015	360	8.79 %
Constat rentrée 2015	266	6.53 %
Janvier 2016	382	9.36 %
Prévision rentrée 2016	300	7.70 %

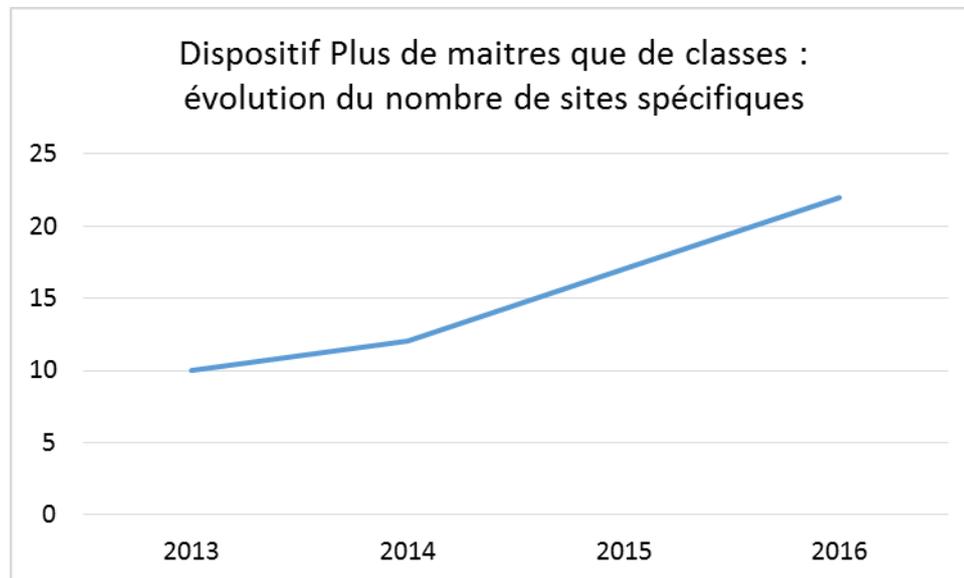
Globalement pour le département des Landes, le nombre d'élèves au niveau de l'école maternelle stagne actuellement sur le département après un pic en 2013.

On relève d'une part un retrait dans les prévisions à chaque rentrée de septembre, mais aussi, au fil de l'année, des entrées échelonnées qui viennent presque doubler les effectifs entre septembre et juin, et ainsi rejoindre les prévisions « directeurs ».

Sites « Moins de 3 ans » expérimentaux* :
9 sites en place à la rentrée 2016.



III. Dispositif Plus de maitres que de classes



A la rentrée 2016/2017 cinq nouveaux sites rejoignent le dispositif, portant à 22 le nombre d'écoles concernées (descriptif précis en PJ) :

- Mont de Marsan « les arènes »
- Sore
- Saugnacq et Muret
- Dax « les pins »
- Dax « Berre »

- A la rentrée 2013 : 10 sites (soit 5 postes équivalent temps plein).
- A la rentrée 2014 : 13 sites (soit 5,75 postes équivalent temps plein).
- A la rentrée 2015 : 17 sites (soit 9,75 postes équivalent temps plein).
- **A la rentrée 2016 : 22 sites (soit 12, 25 postes équivalent temps plein)**

ADAPTATION SCOLAIRE ET SCOLARISATION DES ÉLÈVES HANDICAPÉS

1. Les moyens

A la rentrée 2016 :

- ▶ Consolidation et développement des moyens RASED (1 psy et 1 G créés)
- ▶ Dans le secteur médico-social sur des moyens Education nationale :
 - ▶ 1 U.E « autisme » maternelle à l'école Barouillet de Dax. Projet porté par les PEP dans la cadre de l'appel d'offre national supervisé par l'ARS.
 - ▶ 1 U.E à l' IEM Morcenx (handicap moteur)
 - ▶ 1 U.E autisme à l'IME de Mimizan.
- ▶ Création de 2 postes supplémentaires d'enseignant référent (13 désormais)
- ▶ Ouverture d'une ulis école en privé à St Jacques de C.
- ▶ Ouverture de deux ULIS en collège:
 - ▶ DAX (Dussarat)
 - ▶ HAGETMAU

2. Les structures et dispositifs

→ Les établissements spécialisés (32 Unités d'enseignement)

5 Instituts Médicaux Educatifs (IME)

4 Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques (ITEP)

2 SESSAD autonomes

→ Les établissements scolaires

Outre l'accueil en scolarisation individuelle dans les classes « ordinaires », 46 dispositifs d'inclusion scolarisent les élèves handicapés :

- 26 Unités Localisés pour l'Inclusion scolaire (ULIS) – 24 publiques, 2 privées pour le 1^{er} degré
- 17 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) – 16 publiques, 1 privée - dans les collèges
- 3 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) dans les lycées professionnels

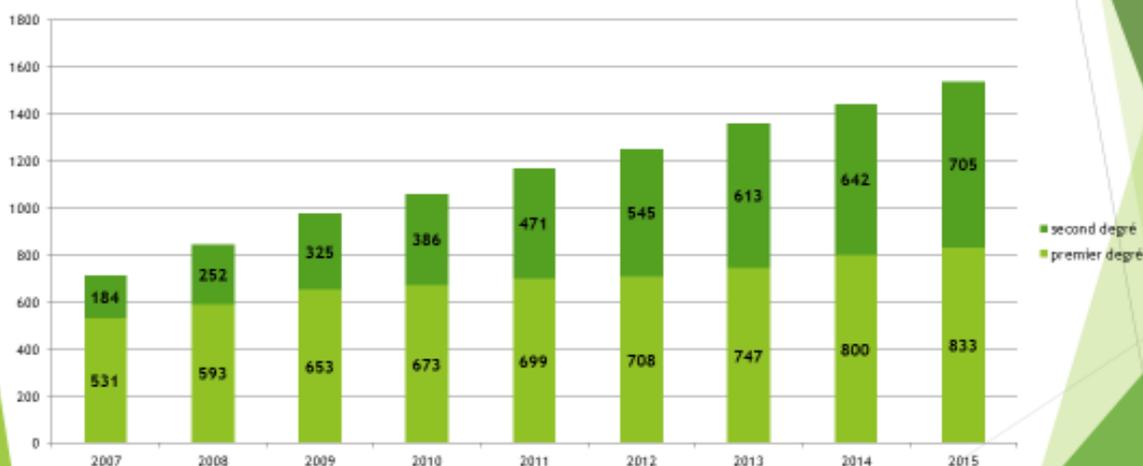
Par ailleurs, 6 Sections d'Enseignement Général Adapté (SEGPA) dans les collèges et l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) scolarisent les élèves en difficultés scolaires persistantes.

→ Les rased : 54 enseignants spécialisés dans l'aide à la difficulté scolaire, dans le 1er degré (22 *maîtres d'adaptation*, 7 *rééducateurs* et 25 *psychologues scolaires*).

3. Les élèves

3.1 Evolution de la scolarisation des élèves handicapés dans les Landes

Evolution de la scolarisation dans le premier et le second degré.



Dans le 1^{er} degré : 833 élèves

⇒ 526 en classe ordinaire

⇒ 307 en ULIS.

Dans le 2nd degré : 705 élèves

⇒ 504 en classe ordinaire

⇒ 201 en ULIS

3.2 En SEGPA et EREA :

580 élèves dont 154 élèves en situation de handicap en 2016.

Les grands chantiers éducatifs de la rentrée 2016

I. Mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires à la rentrée 2016

A. Rappel des mesures édictées suite aux attentats de fin 2015

- Un adulte est présent à l'entrée pour assurer l'accueil des élèves
- Un contrôle visuel des sacs aléatoire peut être effectué et l'identité des personnes extérieures à l'établissement relevée dans le respect de la législation en vigueur
- Stationnement des véhicules interdit aux abords des établissements scolaires (VGP « Alerte Attentat »)
- Chaque école et établissement doit vérifier l'efficacité et la connaissance du PPMS et des mesures associées en cas d'intrusion
- Chaque collège et lycée doit mettre à jour son diagnostic de sécurité

B. Les mesures de sécurité à la rentrée 2016

1. Prévention des risques et préparation des écoles et des établissements scolaires

- Attention particulière aux abords des écoles et des établissements scolaires (renforcer la surveillance et éviter les attroupements préjudiciables à la sécurité des élèves)
- Vérification de la connaissance par les personnels du PPMS lors de la prérentrée

- Année scolaire 2016-2017 : 3 exercices PPMS devront être organisés dans l'année dont 1 avant la Toussaint, prioritairement sur le thème « attentat intrusion »

- Rappel : l'alerte « attentat-intrusion » doit être distincte de l'alerte incendie et doit être audible
- Chaque académie doit disposer d'un répertoire téléphonique (directeurs d'école, IEN, chefs d'établissement)
- Test de l'alerte SMS dès le jour de la prérentrée

2. Capacités de réaction et sensibilisation de la communauté éducative

- Généralisation d'une sensibilisation aux gestes qui sauvent (tous les élèves de 3^{ème}) et formation aux premiers secours (PSC1) ou aux gestes qui sauvent pour les élèves ayant un mandat, à leur demande. Instructions adressées avant la rentrée scolaire.
- Sensibilisation des élèves et des parents :
 - Directeurs d'école : tenir des réunions de rentrée et exposer aux parents les mesures de sécurité prises. Solliciter, s'ils le souhaitent, leur aide pour la sensibilisation et la mise en œuvre des règles définies pour assurer la sécurité au moment des entrées et sorties des écoles.
 - Chefs d'établissement : informations aux élèves et parents dès la rentrée sur les mesures de sécurité prises.

3. Suivi des élèves et personnels dans un processus de radicalisation

Les dossiers nationaux de la rentrée 2016

- L'entrée en vigueur des nouveaux cycles d'enseignement
- La réforme du collège
- La mise en œuvre de nouveaux programmes adossés à un socle commun rénové
- 4 parcours éducatifs de l'école au lycée
- Un nouveau livret scolaire du CP à la 3^{ème}
- Une montée en puissance des dispositifs dans le premier degré (*PDMQC, moins de trois ans...*)
- ...

Autres priorités départementales

**Former l'ensemble des enseignants du cycle 3
CM1 CM2 6ème**

**Construire des nouveaux projets d'école,
projets d'établissement et contrats d'objectifs
entre 2016 et 2017**

Poursuivre et développer les partenariats engagés

- Des partenariats privilégiés avec le Conseil départemental, CANOPE, l'ESPE, les Associations partenaires de l'école, la Maison régionale des sciences
- Dans de nombreux domaines : le numérique, la formation, l'éducation artistique et culturelle, le patrimoine, la citoyenneté, ...
- La création dans les Landes du premier centre satellite de la Maison régionale des sciences

Asseoir rythmes scolaires et rythmes éducatifs

- **Actions engagées sur la complémentarité des temps de l'enfant :**
 - Un dispositif de formation partagée
 - L'élaboration d'outils d'évaluation avec l'accompagnement de l'Observatoire des Politiques locales d'Education et de la Réussite Educative (IFE de Lyon)
- **Une attention qui sera portée sur :**
 - La répartition des enseignements dans le temps scolaire
 - Les activités pédagogiques complémentaires

Un département fortement engagé dans le numérique

- *Le déploiement des ENT dans le département des Landes. Plus de 330 écoles sur un total de 344 écoles ont accès à l'ENT L@ndecoles.*
- *L'opération « un collégien, un ordinateur » en classe de 4^{ème} et 3^{ème}, est reconduite pour la dix-septième année.*
- *L'expérimentation nationale des « collèges numériques » est engagée dans cinq nouveaux collèges (Mugron, Victor Duruy à Mont de Marsan, Grenade / Adour, Mimizan et Tartas).*